



# **Franco200 2024**

## **Circuit SPA 107Db dynamique**

### **Heures d'accès voitures de course & assistance**

[Team Info V202410 14](#)

**Vendredi 18 Octobre VIA BLANCHIMONT UNIQUEMENT**

**Samedi 19 Octobre Via BLANCHIMONT UNIQUEMENT**

Paddock Garage F1 à partir de 15:00

Paddock VIOLET ( & Bleu) à partir de 07:00->22:00

EN cas de surcharge du Paddock VIOLET, le Paddock Bleu est disponible

### **LAISSER-PASSER**

Wellcome Center : Spa Racing , Rue Saint Laurent 1 , Stavelot

Vendredi 18 Octobre 08.30 – 18.00

Samedi 19 Octobre 09.00 – 18.00

Une enveloppe par N° de course contient les 4 laisser-passer

Le samedi matin avant 9H00 il faudra s'adresser au garde de la barrière de Blanchimont pour l'enlèvement de l'enveloppe ( 1 enlèvement par team )

Les garages devront être libérés à 18H00 samedi, au plus tard, les paddocks également , sauf pour ceux qui participent à l'épreuve principale du meeting.

### **Contacts utiles**

Patrick Van Billoen + 32 475 82 30 20 (FR NL UK )

### **AUCUNE VOITURE PRIVEE NI REMORQUE N'EST AUTORISEE DERRIERE LES GARAGES**

Les paddock violet et bleu sont disponibles pour BGDC

Plan des paddocks dans l'info team 2CV-C1 : [ [Click](#) ]

Accès P14 parking teams et accompagnants via l'entrée « la source »

Laisser passer parking Team P14 : [<Clic>](#)

### **Garages**

Il n'y a en principe pas de garages. L'organisateur en a libéré quelques-uns qui seront gérés par le circuit Il faut que vous signaliez au BGDC votre demande d'emplacement dans un Garage ( [Circuit@Bgdc.be](mailto:Circuit@Bgdc.be) / 0475 82 30 20 Patrick VB ) Le garage n'est pas obligatoire et est disponible en

Belgian Gentlemen Driver's Club – N°Entreprise : 817.576.178 – [www.BGDC.be](http://www.BGDC.be) - [circuit@bgdc.be](mailto:circuit@bgdc.be)

Asbl BGDC – Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 – SWIFT : GEBABEBB

tout petit nombre, ceci est dû au succès de la course principale de 24H qui compte 120 voitures. Veuillez nous excuser.

Les emplacements garages seront payables au Key Collection par garage F1 entier, la caution clef devra également y être consignée par le premier team qui prendra possession d'une place dans ledit garage

Plan évolutif allocation garages – garages F1 [\[Clic\]](#)

Pour rappel les concurrents occupant un garage sont solidairement responsables des dégâts occasionnés à ce garage, il appartient aux concurrents qui prennent possession d'un garage de signaler par écrit les éventuels dégâts constatés à la personne du Key Office du circuit.

### **Free Paying Practice**

L'organisateur a réservé une plage d'essais privés de 16:00 à 17:00. Le bulletin d'engagement est ici : [<Clic>](#) Ce document est à remplir et apporter au lieu dit « Arbre Qui Tue » avant le roulage. Le paiement se fait à l'organisateur 2CV suivant les modalités reprises dans le bulletin.

### **BRUIT**

Niveau sonore : AUTO

Dim. : Valeur maxi 107 dB sur piste - dynamique

Limitation de vitesse à 20 km/h dans les paddocks de course .

### **TIMING ( Evolutif ) : [Clic]**

Quelques points d'attention dans ce timing :

### **Contrôle administratif :**

Vendredi 17:00-20:00

Samedi 07:00-07:45

Emplacement : **Local 115**

Le bulletin d'engagement doit être rempli avant chaque épreuve afin de nous communiquer utilement les informations indispensables pour l'établissement correct des listes à usage sportif durant l'épreuve. Une personne désignée par le Team doit venir déclarer la composition exacte et exhaustive de l'équipage, contrôler E.A. la publication des listes induites ( entry list, autorisés aux essais, autorisés à la course ) , l'orthographe des noms, la classe de l'auto sans que cette énonciation de devoirs soit limitative. Merci de faciliter le travail de nos associations.

- Pour les 100Series le bulletin obligatoire c'est ici : [\[ Click \]](#)

Pour 100 Series , le groupe Whatsapp' est activé

Celui-ci permettra l'accès à des informations générales durant le meeting sans pour autant remplacer les méthodes de communication sportives règlementaires habituelles. Il est mis à disposition pour optimiser les canaux de distribution de l'information. (par exemple, copie de résultats, informations de la direction de course

Belgian Gentlemen Driver's Club – N°Entreprise : 817.576.178 – [www.BGDC.be](http://www.BGDC.be) - [circuit@bgdc.be](mailto:circuit@bgdc.be)

Asbl BGDC – Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 – SWIFT : GEBABEBB

et secrétariat ... )

- Pour les courses nationales Belges, chaque Pilote titulaire d'une licence non Belge doit obtenir une autorisation écrite de son ASN ou de son représentant local ( ASA pour les licences Françaises ) de pouvoir prendre part à une épreuve Nationale Belge. Certaines ASN impriment sur les licences ( même nationales) une autorisation permanente évitant ainsi la démarche.
- **Contrôle technique :**  
Vendredi : 17:00-19:00  
Samedi : 07:00-08:30
- Lieu : Garages et Paddocks
- Pour les 100 Series, on vous rappelle que les autocollants obligatoires doivent être installés avant le passage du Contrôle Technique. En 2024 un nouveau bandeau de pare brise est d'application.
- En voici le plan d'implantation [ [Click](#) ]. L'autocollant Pinocchio, en rupture, est facultatif.

### **Contrôle équipement des pilotes**

Pour toutes les séries *sous règlement Sportif Belge*, les déclarations d'équipements pilotes doivent être remplies si ce n'est pas encore fait en 2022 ou 2023 ou si une partie de l'équipement a changé ... et transmises. Il y a lieu les transmettre par e-mail au promoteur des séries : Formulaire (MS-Word) téléchargeable pdf [ [Click](#) ] Nous vous recommandons de vous munir de ce document, ceci en cas de contrôle opéré par la Commission Technique.

Pour BGDC l'adresse mail à utiliser est [Driver@Bgdc.be](mailto:Driver@Bgdc.be)  
Depuis ce 1<sup>er</sup> Janvier 2023, les combinaisons doivent porter l'hologramme FIA.  
Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2024, les sous vêtements doivent comporter l'hologramme FIA

### **Chronométrage : Ris-Timing**

Nous serons chronométrés par Ris Timing au moyen de transpondeurs AMB  
Des transpondeurs en location (30,00 ) seront disponibles au local 115  
Entry list évolutive [ [Click](#) ].

### **Système de « Marshalling » embarqué : RaceFlag**

Le système ne sera pas activé à Spa.

### **Driver ID pour BGDC**

Il n'y aura pas de détection électronique du pilote au volant en BGDC sur cette épreuve.

Live timing

<https://ris-timing.be>

### **Briefing pour le Team Manager du team : Samedi 08H10**

– Emplacement Salle de Briefing local 132

Belgian Gentlemen Driver's Club – N°Entreprise : 817.576.178 – [www.BGDC.be](http://www.BGDC.be) - [circuit@bgdc.be](mailto:circuit@bgdc.be)  
Asbl BGDC – Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre  
Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 – SWIFT : GEBABEBB

## Notes de Briefing

Briefing BGDC [Click](#)  
Notes de Briefing BGDC (FR) [Click](#)  
Briefing notes BGDC (UK) [Click](#)

### RAPPEL de règle Sportive - Dérogations

Les personnes qui ne peuvent pas assister à un Briefing, participer aux qualifications ou qui veulent soumettre une demande de dérogation à une règle Sportive ou Technique doivent PERSONNELLEMENT et AU PREALABLE remplir une demande de dérogation même manuscrite, laquelle doit être transmise à [sport@bgdc.be](mailto:sport@bgdc.be) en vue d'être visée par l'autorité sportive ( Commissaires Sportifs ), ou sur place dans les mains d'un Relation Concurrent, voire d'un Directeur de Course ou de Meeting.

Exemple nécessitant une demande de dérogation : le pilote qui devra rouler en séance qualificative pendant le briefing d'une autre course.

Demande de dérogation : [ [Word](#) ] [ [PDF](#) ]

### Equipementier

Mosa Freins sera présent

### Carburant :

Il y a une station dans l'enceinte du circuit avec SP98 – Diesel  
Paiement via carte de crédit

**Il est strictement interdit de transporter du carburant en dehors de l'enceinte**

### Quelques petits rappels :

- Aucune voiture ni remorque dans la zone Paddock de Course ( ou derrière les garages )  
Les remorques doivent être garées dans l'Overflow  
Les voitures particulières doivent se garer au P14.

### Dégâts aux infrastructures

Tout dégât causé aux infrastructures sera à charge de la personne qui l'aura occasionné. ( Exemple , le pilote au volant de l'auto qui endommage un rail, quelle que soit la cause de l'incident).

Bonnes Courses !